

PRÉFET DES LANDES
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**demande d'autorisation d'exploiter une usine de fabrication de films adhésifs à HAGETMAU
présentée par la société HEXIS**

Par arrêté du **17 OCT. 2017**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite du 6 novembre 2017 au 7 décembre 2017 inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation d'exploiter, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Philippe FAYE, militaire en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;
- sur support papier, à la mairie de Hagetmau, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à MONT DE MARSAN (direction des actions de l'État et des collectivités locales – bureau des actions de l'Etat) aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, une étude des dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Hagetmau – allées de Turré – BP 26 – 40705 HAGETMAU CEDEX, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de HAGETMAU :

- lundi 6 novembre 2017 de 15 h à 18 h
- mercredi 15 novembre 2017 de 9 h à 12 h
- vendredi 24 novembre 2017 de 15 h à 18 h
- mercredi 29 novembre 2017 de 9 h à 12 h
- jeudi 7 décembre 2017 de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Hagetmau, à la préfecture des Landes et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à :

Monsieur Sébastien MACHU ou Monsieur Guillaume LEONARDON –
service QSEE HEXIS S.A -. Z.I. Horizon Sud – 34110 FRONTIGNAN
contact : 04 67 18 66 80

Mont de Marsan, le **17 OCT. 2017**
Pour le préfet et par délégation,
Le directeur des actions de l'État
et des collectivités locales



Cédric BOUET